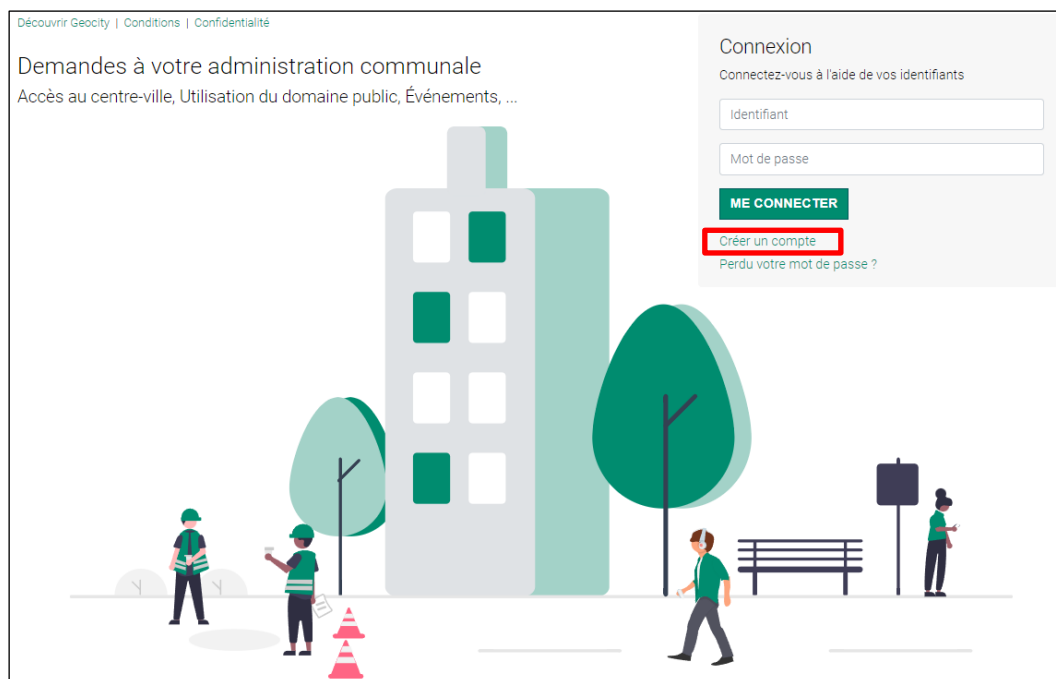


## **GEOCITY : FAIRE UNE DEMANDE DE PERMIS**

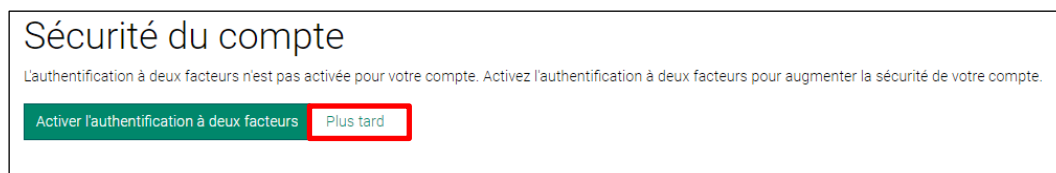
La demande de permis de fouille ou d'occupation du domaine public (ODP) se fait désormais par Internet via le portail Geocity : <https://ecublens.geocity.ch> . Vous trouverez ci-dessous les explications pour faire une demande sur la nouvelle plateforme.

### **1 - Création d'un compte Geocity**



### **2 - Identification**

Identifiez-vous sur la page d'accueil Geocity avec vos identifiants et mot de passe nouvellement créés. L'authentification 2 facteurs (mot de passe + code sur Téléphone mobile) n'est pas obligatoire pour les demandeurs : vous pouvez simplement cliquer sur *Plus tard* pour sauter cette étape.



### **3 - Création d'une demande**

Page 1

Sélectionner : **Ecublens (VD) – Service des Travaux**

Puis cliquer sur *Continuer.*

## Service des travaux publics et de l'environnement

Sélectionnez la commune / l'entité

Ecublens (VD) - Service de la Culture

Écublens (VD) - Service des travaux

Continuer

### 4 - Description de la demande

*Page 2 : Type de demande*

Remplissez les critères liés à votre demande de permis de fouille ou d'ODP.

*Page 3 : Plan des fouilles ou de l'occupation*


Entrez l'adresse dans le champ, sélectionner Polygone puis dessiner les emplacements de travaux liés à la demande de permis.

Planning et localisation

Localisation \*

Cliquer sur la carte :  Point  Ligne  Polygone

ex: Place Pestalozzi 2, 1400 Yverdon-les-Bains



1000 m

Date de début \*

Cliquer sur le champ et sélectionner la date de début à l'aide de l'outil mis à disposition

Date de fin \*

Cliquer sur le champ et sélectionner la date de fin à l'aide de l'outil mis à disposition

Entrer les dates des travaux (la demande de permis doit nous parvenir au plus tard 10 jours ouvrables avant le début des travaux).

## **Service des travaux publics et de l'environnement**

### *Page 4 : Plan des fouilles*

Insérer un plan de situation ou un plan de réseaux (format .pdf ou .jpg) si nécessaire.

### *Page 5 : Coordonnées du M.O et de l'entreprise*

Insérer les renseignements liés au demandeur.

Les renseignements liés à un tiers requérant (bureau d'ingénieur ou autre) sont renseignés en cas d'existence d'un intermédiaire.

### *Page 6 : Récapitulatif et validation*

Vérifier les renseignements puis valider la demande en cliquant sur *Envoyer*.

Lorsque vous compléter une page, la demande est automatiquement sauvegardée : vous pouvez donc y revenir plus tard si nécessaire.

[Retour](#)

[Enregistrer et continuer](#)

## **5 - Validation de la demande**

Une fois transmise, la demande sera examinée par le Service des travaux publics et de l'environnement et la Police de l'Ouest lausannois et un mail de confirmation vous sera automatiquement envoyé après validation par les 2 services.

Demande #4642 Privée

Auteur-e

Service Travaux <travaux@ecublens.ch>  
Chemin des Esserts 5, 1024 Ecublens  
0216956015

Document

[Télécharger le document délivré](#)

### Informations générales

État Approuvée

### Validation

Écublens (VD) - PoiOuest ✓

Valideur

Commentaire (avant): Fermeture de la route  
l'entreprise place les interdiction de stationner sur 2 places

Commentaire (pendant): Contrôle de la signalétique et des déviations mise en place par l'entreprise

Écublens (VD) - Service des travaux - Valideur ✓

Le permis de fouille doit être téléchargé, signé puis transmis à [travaux@ecublens.ch](mailto:travaux@ecublens.ch)  
Pour rappel, le permis doit être disponible en tout temps sur le lieu des travaux.

En cas de problème avec cette procédure, vous pouvez contacter le Service des travaux publics et de l'environnement au 021 695 60 15.